Remedes N°. 60.

a M Louis

A Evrunes le 25. May 1768

Remede du Sr. Pierre, Simon de Villette me chirurgien à Airvault pour la guerison des morsures de Viperes, qu'il demande à faire inserer dans les ouvrages periodiques.

Monsieur

j'ai bien recu la lettre que vous m'avez Ecrite par mon Cousin vous me demandés au vrai le Secret que j'ai communiqué a plusieurs personnes et qui est des plus Excallent pour Guerir de la Morsure de la vipere. ce n'est point moy qui ai inventé a Secret En voici L'origine. un soldat passant par la pomeraye sur Sayvre fut Loger chés mr. henry cabaretier qui le recut fort gracieuse=ment (ayant eté soldat luy mesme) le Lendemain il voulut payer son Ecutte. mais il luy dit fort honnettement qu'il estoit trop charmés quant il trouvoit L'occasion d'obliger ses Compagnons et ne voulut rien recevoir. celuy ci voyant un hôte si gratieux luy declara ce remede, mais avec deffense de le commu=niquer qu'à sa seule famille et de ne point prendre d'argent pour les remedes qu'ils donneroit dans la suitte. L'occasion se presenta bientôt d'Eprouver le remede et qui reussit au mieux ce qui mit ce Mr. En grande reputation et grandes pratiques avec d'autant plus d'Empressement qu'il n'en Coutoit rien. il En Guerit en peu de temps plus de 80. sans En manquer

ARC 20 d 13

qu'un seul. qui prit le remede 24 heures apres qu'il fut piqué.
et qui avoit pris d'autres drogues et qui avoit estes piques a une
~~[illegible]~~ veine du pied. nous en avons Gueri pendant que j'etois
a St Amant qui etoient a l'Extremité j'en ai Gueri trois depuis
que je suis ici sans qu'ils ayent senti aucunne incommodité apres
le traitement. c'est le fils de ce Mr. henri qui a declaré le secret
apres avoir obtenu de feu Monseigneur notre Evesques la permission
de declarer le secret. pour vous le declarer au vrai, voici ce
que j'ai fait, et qui est le vrai remede. je prend une bonne poignée
de racine de Molesne ou bouillon blanc ou de bardane qui est
Egalement bonne et je ne sçaurois vous marquer celle des deux
qui a le plus de vertu. je pile dans un vaisseau propre a cela
~~[illegible]~~ ou sur une pierre avec un Marteau, je met le tout bien pilé
dans un vaisseau avec une bouteille de vin blanc, apres avoir
bien brüssé le tout Ensemble je coule le tout dans un linge
j'exprime tout ce qui peut en sortir et le remet dans la bouteille
dont je fais prendre un verre a la personne d'heure en
heure ou de demie heure en demie heure si le Malade est fort
pressé par le venin. je conseille de rester au lit attendu que
la transpiration se fait mieux. pour tout autre regime de vie
je ne deffend que de prendre du lait. et quand on prend le remede
si on avoit lié pour empêcher le venin de monter, je fais delier
la partie liée. pour connoitre quand le venin ~~[illegible]~~ ne fait plus
de progrés et que la personne n'est plus obligée de prendre

de l'infusion. c'est quand l'endroit ou la vipaire a piqué, devient
jaune. j'oublois de vous dire, qu'on applique le marc sur la plaie
pour la rafraichir. je n'ai point fait observer d'autre regime
si une bouteille ne suffit pas on peut lui donner plusieurs.
vous rendre un grand service si vous fait connoitre ce remede
mais comme je n'en suis pas l'inventeur je vous prie que je
n'y sois pour rien. je voudrois vous estre utile en quelque
chose, je le serois de tout mon ~~cœur~~ cœur en vous assurand
du respect avec le quel je suis

Monsieur

Votre tres humble serviteur
A. Morand curé d'Evrunes

Académie nationale de médecine

A   Monsieur

Monsieur des Villettes Maitre
chirurgien dans sa Maison

A   Airvault

Maniere de traiter les morsures de viperes